



David Pontille, *Signer ensemble : contribution et évaluation en sciences*

Paris : Economica, coll. « Études sociologiques », 2016

Philippe Brunet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rac/710>

ISSN : 1760-5393

Éditeur

Société d'Anthropologie des Connaissances

Référence électronique

Philippe Brunet, « David Pontille, *Signer ensemble : contribution et évaluation en sciences* », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 12-3 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 31 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rac/710>

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2020.



Les contenus de la *Revue d'anthropologie des connaissances* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

David Pontille, *Signer ensemble* : *contribution et évaluation en sciences*

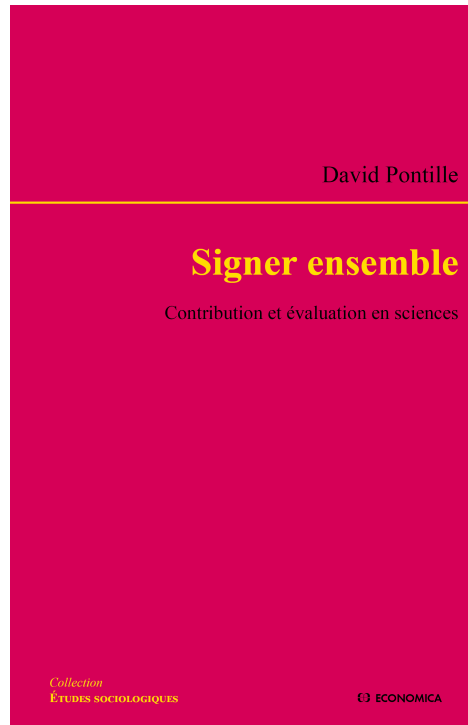
Paris : Economica, coll. « Études sociologiques », 2016

Philippe Brunet

RÉFÉRENCE

David Pontille, *Signer ensemble* : contribution et évaluation en sciences, Paris : Economica, coll. « Études sociologiques », 2016, 206 p.

- 1 Affirmons-le d'emblée : *Signer ensemble - Contribution et évaluation en sciences*, que signe David Pontille, est un ouvrage d'une belle facture qui mérite l'attention, non seulement des sociologues des sciences mais aussi de ceux qui s'intéressent plus largement au travail, à ses activités et à leur évaluation. Il s'inscrit dans l'une des orientations de recherche que l'auteur poursuit depuis quelques années : explorer sous la signature d'une publication scientifique les conditions de sa réalisation (organisation du travail, activités) et les formes d'exposition qu'elle prend. Ici, ce sont les formes collectives de signature qui font l'objet de l'exploration. L'intérêt majeur de l'analyse est de montrer la résonance établie entre un moment achevé de la science, la publication avec ses signatures et la dynamique de sa production en tenant compte des tensions qui s'exercent entre les niveaux individuel et collectif ainsi qu'entre les polarités de la contribution et de l'attribution. Cette résonance se résume par cette double question : (a) qui a fait quoi avec quelles responsabilités et (b) qui mérite d'être signataire ?
- 2 Cette traque sociologique s'était déjà manifestée par un premier ouvrage, *La signature scientifique*, paru en 2004. Douze ans plus tard, ce nouvel opus, version remaniée de l'habilitation à diriger des recherches que D. Pontille a soutenue avec succès en 2013, constitue à maints égards son approfondissement. D'ailleurs, les annexes méthodologiques attestent d'un matériau empirique accumulé sur le temps long, entre 1995 et 2012 : corpus d'entretiens (45) et observations en laboratoire ; corpus de textes (288) publiés dans des revues spécialisées en biologie entre 1950 et 2012 autour du mot clé *authorship* ; matériaux de seconde main ainsi qu'une centaine d'articles parus dans des revues de physique.
- 3 À partir de ces données, trois régimes de signature collective sont mis à la question dans les six chapitres du livre et ses 206 pages : *authorship*, *contributorship* et *membership*. Pour D. Pontille, ils expriment autant d'« agencements de travail » dans la science, le premier étant considéré comme le « véritable régime d'attribution des productions » (p.19) compte tenu de sa place dans l'histoire longue des sciences, le second apparaissant comme une option alternative au précédent à partir de la fin des années 1990, notamment en sciences biomédicales et le troisième traduisant la spécificité de la signature collective en physique des particules. Passons donc en revue ces six chapitres avant de clore sur quelques remarques.
- 4 Le premier chapitre explore le régime de l'*authorship* dans le monde de la biologie, à partir de données issues d'entretiens, et s'interroge sur son devenir : comment réussir à consacrer l'« auteur » dans un régime de production scientifique devenu plus collectif, c'est-à-dire socialisé, et où chacun est en droit de réclamer sa part de notoriété ? C'est



ainsi qu'est décrit et interrogé l'ordonnement des signatures qui exprime, en chaque article, les arrangements entre chercheurs quant à la reconnaissance d'attribution pour telle ou telle activité. Par conséquent, la place de la signature indique non seulement la valeur accordée au travail mais apparaît aussi comme la résultante de négociations informelles pour faire tenir un collectif. L'objectif est de consacrer l'auteur sans négliger le collectif, notamment celles et ceux dont les activités sont apparues essentielles à la réalisation de la production. Car si tout auteur est forcément signataire, l'inverse n'est pas vrai ! De même, si certaines contributions valent signature, d'autres en sont exclues. Ainsi, telle modalité d'engagement, *rendre service* ou *être au service de*, peut aboutir respectivement à la visibilité ou à l'invisibilité. Au fond, la distribution des contributions, matérialisée par une liste de signataires, ne réfléchit pas exactement les contributions réelles et favorise les insatisfactions et abus en tous genres. Ces distorsions se sont accentuées au fur et à mesure de l'évolution des recherches en biologie.

- 5 C'est l'objet du chapitre 2 que de montrer les dérives du régime de l'*authorship*. Au fur et à mesure de l'extension de la division du travail scientifique à travers des consortiums internationaux mêlant équipes académiques et firmes industrielles autour du point de convergence qu'est un « projet », il devient plus que nécessaire que les participants soient d'accord, à partir de conventions partagées, sur les contributions devant figurer dans les publications. C'est le cas en biomédecine où les projets multicentriques rassemblent temporairement des équipes aussi dispersées au niveau international qu'hyperspécialisées dans leur domaine d'expertise. Dès lors, pour produire des données de qualité dans des délais convenus, une nouvelle forme d'organisation et de management du projet vient se superposer aux relations hiérarchisées existant dans le laboratoire ou l'équipe. Des tensions se font jour à ce niveau. Qui plus est, ces transformations, qui sont aussi bien organisationnelles qu'épistémiques, ont des conséquences sur l'agencement des contributions, s'agissant notamment de la croissance du nombre de signataires. Au fond, la contradiction entre la socialisation du travail et la nécessité d'en individualiser les productions se fait plus vive, au moins sur deux registres. D'une part, face à l'inflation du nombre de signataires, qui tend à diluer l'apport de chacun, la question se pose chez certains rédacteurs en chef des revues d'identifier plus précisément toutes les contributions sans lesquelles la production scientifique n'existerait pas (plateformes scientifiques, recherche de financements, management de programmes de recherche, etc.). D'autre part, la course à la publication devient une exigence toujours plus pesante (*publish or perish !*) pour acquérir le crédit nécessaire à la poursuite du travail, dans un contexte où les firmes pharmaceutiques pèsent aussi sur la destinée de l'exploration scientifique. Dès lors, les revues sont confrontées à l'augmentation très importante des fraudes de divers types et se doivent de réagir.
- 6 À ce titre, le chapitre 3 analyse, à partir de la recension d'articles et de documents sur ce sujet, les mobilisations d'entrepreneurs de la transparence ainsi nommés par D. Pontille, soit des rédacteurs en chef de revues qui, à partir des années 1970, vont chercher à établir de nouvelles règles pour redéfinir ce qu'est l'*authorship* sur deux questions controversées : qui contribue, et qui est responsable ? Progressivement, apparaissent des instruments, comme par exemple des *guidelines*, dès 1985. Et, à la fin des années 1990, une nouvelle technologie d'attribution émerge, la procédure de *contributorship*, qui est loin d'être stabilisée. Beaucoup de questions sont posées : quelles sont les différences entre l'auteur et le contributeur ? Jusqu'où va la transparence,

s'agissant des signataires ? Les évaluateurs d'article doivent-ils eux aussi faire l'objet de transparence ? D. Pontille (p. 94) souligne que la bataille fait rage dans le monde biomédical entre ceux qui cherchent à décrire les contributions individuelles pour parfaire une nouvelle procédure de *contributorship* et ceux qui défendent le *statu quo* du régime de l'*authorship*. D'ailleurs, cette fracture traverse parfois une même revue. Les entrepreneurs de la transparence multiplient les lieux de débat et réussissent à déconfiner la controverse pour l'élargir à d'autres acteurs (chercheurs, financeurs, administrateurs de la recherche). Si bien qu'à l'aube des années 2000, neuf revues ont mis en place la procédure de *contributorship*.

- 7 Le chapitre 4 décrit la mise en forme des articles de revues qui ont opté pour la nouvelle procédure de *contributorship*, qui suppose de réaménager à la fois le processus d'évaluation et l'espace de présentation graphique des publications. Du côté du problème de la responsabilité, la procédure reprend à son compte les déclarations sur l'honneur, instaurées dès les années 1980 pour juguler les fraudes. Tout contributeur doit préciser ses tâches et ses activités. Certaines revues proposent une présentation standardisée quand d'autres laissent les contributeurs les décrire. Ce qui est nouveau, pour D. Pontille, c'est l'importance accordée à la segmentation des activités et, corrélativement, dans le cadre de recherches multicentriques ou de projets collaboratifs qui se réalisent sur plusieurs sites, à la coordination des spécialités et des activités qui en permet le succès. Finalement, la procédure de *contributorship* se déploie selon trois principes. (1) En tant que technologie d'attribution, cette procédure transcende les conventions particulières de signature puisqu'elle concerne des contributeurs de disciplines différentes. (2) Elle élargit l'espace de reconnaissance de l'*authorship* puisqu'elle trace et valide les performances individuelles de chaque contributeur. En ce sens, elle s'apparente à l'évaluation individuelle qui existe dans le monde du travail. (3) Elle porte un paradoxe. Si en décrivant les activités de chaque contributeur elle participe d'une certaine transparence, elle n'apparaît pas comme un gage de confiance entre pairs, fondement des relations entre les scientifiques. Dès lors, le maintien de relations de confiance suppose une relative opacité sur ce que font les chercheurs. Autrement dit, certains problèmes soulevés lors de la critique du régime de l'*authorship* n'ont pas été totalement résolus par la procédure de *contributorship*.
- 8 Le chapitre 5 donne à voir un dernier régime de signature collective : celui de *membership*. D. Pontille rappelle deux articles parus en 2015 qui franchissaient, chacun pour leur discipline, le nombre de signataires jamais enregistré jusque-là : 1014 noms pour un article en génomique consacré au génome de la drosophile ; l'autre en physique des particules avec 5154 signataires consacré au boson de Higgs. Et pourtant, c'est sous le régime de l'*authorship* que les physiciens signent. En fait, c'est à un immense collectif que renvoie la notion d'*authorship* qui prend d'ailleurs le nom de la collaboration par laquelle l'expérimentation s'est réalisée. Le principe est le suivant : aucun collaborateur, quelle que soit sa discipline ou sa place dans la division du travail, ne doit être oublié comme signataire. La comparaison entre science biomédicale et physique des particules permet d'évaluer la place de l'instrumentation dans les expériences et la division du travail à laquelle elle conduit. Il est clair qu'en physique des particules, la machine (construction, expérimentation, démontage) socialise l'ensemble du travail scientifique. En ce cas, la collaboration est une histoire collective assumée du fait de l'emprise de l'instrumental. Comment dès lors s'opère la mise en visibilité individuelle ? Elle se réalise à travers des charges diverses qui concourent au fonctionnement de telles collaborations sur plusieurs années : présence dans des

comités ou des conseils, coordination de telle activité, etc. Ces charges, qui sont des prises de responsabilité, participent d'un porte-parolat de la collaboration qui différencie les membres les uns des autres. En physique des particules, la publication apparaît comme un élément parmi d'autres de la réussite d'un projet collaboratif mobilisant plusieurs centaines de membres sur plusieurs années.

- 9 Le dernier chapitre revendique une mise en ordre généralisée des analyses précédentes en mobilisant la notion de « principe de totalisation » du travail scientifique. Toute publication résulte de tensions qui s'exercent entre une distribution d'activités diverses, qui, le plus souvent, se réalisent dans des temporalités et des lieux différents, et l'attribution de jugements limités à certaines, qui apparaissent comme les plus significatives pour figurer en une certaine place. En ce sens, toute publication, comme forme achevée de toutes ces contributions élues, exprime un principe de totalisation chargé de résoudre ce transfert problématique de la distribution à l'attribution. Dans le cadre du régime de l'*authorship*, le principe de totalisation est celui de l'accumulation, quelle que soit la nature des biens accumulés, qui se concentre sur la figure singulière du chercheur. D. Pontille nous rappelle, à juste titre, que la sociologie des sciences dans sa grande diversité historique (de Merton à Latour en passant par Bourdieu) a fait de ce « centre accumulateur » individuel le cœur de son analyse de la production scientifique. Ce modèle dominant est resté sinon aveugle du moins borgne face aux transformations à la fois épistémiques et organisationnelles qui l'ont agité. Dès lors s'est imposée la procédure de *contributorship*, sans qu'elle se substitue complètement au régime de l'*authorship*. Celle-ci valorise l'organisation par projet, reconnaissant que sa réussite repose sur des compétences individuelles rassemblées et la coordination de toutes les activités. En ce cas, le principe de totalisation est l'agrégation, en tant que juxtaposition d'individualités, de signataires « choisis », au sens où cette sélection donne lieu à des négociations. L'agrégation prend deux formes : l'une, hiérarchisée, distingue les contributions selon un ordre de valeur lié aux responsabilités et l'autre, égalitaire, leur donne une valeur commune en crédit. Enfin, avec la situation de *membership*, l'organisation du travail ne prend sens que sur des projets à grande échelle, focalisés sur une question théorique sur des temps longs, et mobilisant tout à la fois des chercheurs, ingénieurs, techniciens en très grand nombre, et des instruments gigantesques. Le principe de totalisation est ici l'association. Le projet par sa cohérence subsume les individualités et devient lui-même individualité comme signataire collectif de tous les articles issus de l'expérimentation, chapeautant la liste des milliers de noms qui ont participé à la collaboration.
- 10 Pour conclure, D. Pontille affirme que toute contribution scientifique se déploie à travers une pluralité d'agencements qui reste limitée. Ces agencements sont en effet le fruit de négociations (à qui attribuer et comment évaluer le travail scientifique) qui demandent de forts investissements pour aboutir à des conventions et des technologies stabilisées. Arrivé au terme de cette exploration, D. Pontille indique trois pistes pour améliorer la qualité de l'analyse de la contribution. D'abord, analyser les formes de jugement qui sont impactées par de nouvelles métrologies, du fait même de l'extension conjointe de l'organisation du travail scientifique, de ses capacités de production et de l'usage du numérique. Ensuite, analyser le statut des pairs et des lieux de publication que sont les revues. Une question se trouve ici posée : qui des revues ou des lecteurs sont finalement les évaluateurs les plus pertinents pour juger de la qualité des publications ? Cette question conduit alors à la dernière piste : analyser les pratiques de

fraudes qui fragilisent l'autorité de la science et la valeur de ses productions. Elles interrogent la capacité des scientifiques à trouver les voies de leur résolution.

- 11 Si nous avons, dès l'introduction, mis en avant tout l'intérêt de cet ouvrage, on conclura ce compte rendu par trois remarques, qui n'effacent en rien sa qualité générale.
- 12 Tout d'abord, les données empiriques qui sont mobilisées sont très différentes d'un chapitre à l'autre. Dans les chapitres 3 et 4, on aurait apprécié de voir comment les chercheurs eux-mêmes avaient participé (de près ou de loin) aux transformations du régime de l'*authorship* vers la procédure de *contributorship*. De même, on constate une certaine dissymétrie entre les chapitres 1 et 2, essentiellement analysés à partir de verbatim de chercheurs français, et les chapitres 3 et 4 où la place est laissée aux prises de position de rédacteurs en chef de revues anglo-saxonnes.
- 13 Ensuite, alors même que le chapitre 3 insiste sur le fait que se dessine une fracture entre les tenants du maintien du régime de l'*authorship* et ceux de son renouvellement par la procédure de *contributorship*, il eût été intéressant d'explorer certains facteurs sociologiques pouvant expliquer ce clivage. Dans cet ordre d'idées, on aurait souhaité savoir si cette fracture incitait (ou non) les chercheurs à publier préférentiellement dans l'un ou l'autre camp.
- 14 Enfin, à partir du moment où les revues, via leurs rédacteurs en chef, ont joué un rôle déterminant dans le renouvellement des publications, il aurait été souhaitable d'évoquer le poids économique des éditeurs dans cette évolution et examiner, peut-être, comment ceux des chercheurs qui protestent contre le système éditorial ont pu tenter (ou non) de trouver des solutions hors de ce système.
- 15 Comme cela a été dit, ces quelques remarques n'enlèvent rien à la qualité de l'ouvrage. À sa lecture, nous aurions simplement envie d'aller un peu plus loin que sa conclusion ne l'indique et, sous forme d'hypothèse, corrélérer l'émergence des deux nouvelles formes de contributions présentées à l'évolution du travail scientifique, certes différenciée selon les disciplines.

AUTEURS

PHILIPPE BRUNET

Professeur de sociologie, Université Paris-Est Marne-la-Vallée